



Paris, le 28 mars 2017

Innovation : des *Green bonds** dans la gamme de fonds Groupama Épargne Responsable



Groupama, acteur majeur de l'épargne salariale socialement responsable innove en introduisant progressivement des *Green bonds dans la gestion de ses fonds ISR de type obligataire (Investissement Socialement Responsable). En effet, une grande partie de l'offre d'épargne salariale, commercialisée par Groupama Epargne Salariale, se compose de FCPE ISR, labellisés par le CIES (Conseil Intersyndical de l'Épargne Salariale).**

L'investissement responsable est l'une des composantes importantes de l'offre de gestion de Groupama AM, le gestionnaire financier des fonds, filiale de Groupama. À cet effet, une équipe de Recherche spécialisée a été historiquement dédiée à l'analyse dite extra-financière en complément de l'analyse financière classique.

Les encours commercialisés par Groupama Épargne Salariale ont progressé régulièrement jusqu'à franchir en 2016 le cap du milliard d'euros, accompagnant ainsi le développement significatif du marché de l'épargne salariale dans l'hexagone.

Outre les fonds monétaires, l'offre repose sur une gamme de fonds diversifiés composée, selon une pondération différente, de 3 fonds sous-jacents ISR investissant sur les principales classes d'actifs de la zone euro : des actions de grandes capitalisations, des obligations privées et des obligations d'État.

À l'origine, cette offre s'est appuyée sur la SICAV Euro Capital Durable qui fut un des tous premiers fonds commercialisés sur la thématique ISR en France, et ce dès le début des années 2000. Cette Sicav est gérée selon un process dit « Best in Class » qui permet au gérant de sélectionner les sociétés considérées comme les plus vertueuses au sein de leur secteur. Cette gamme s'est étoffée en 2008 suite à la création d'un fonds d'obligations privées ISR, Groupama Crédit Euro ISR.

Enfin un travail d'enrichissement des méthodologies d'analyses des titres a permis d'élargir l'univers d'investissement aux emprunts d'État de la zone euro, au travers du fonds Groupama État Euro ISR.

Afin d'anticiper les évolutions qui se dessinent sur le marché de l'ISR et d'accélérer l'intégration de ces concepts aux gestions traditionnelles, l'équipe de Recherche de Groupama AM a fait évoluer son organisation. Désormais, les analystes de l'équipe de Recherche prennent simultanément en compte dans leurs études de sociétés les aspects tant financiers qu'extra-financiers.



L'effort constant déployé par Groupama AM dans cette expertise a permis à Groupama AM d'obtenir auprès de l'AFNOR** (le « label ISR » pour deux de ses fonds : Euro Capital Durable et Groupama Crédit Euro ISR.

Cette certification conforte le choix de Groupama AM en matière d'Investissement Socialement Responsable et l'a amenée à faire évoluer le process de gestion du fonds d'obligations d'État ISR en investissant progressivement sur une nouvelle classe d'actif : les « green bonds » (obligations vertes). Ces obligations, émises pour financer des projets « verts » à impact positif, sont désormais intégrées de façon progressive dans le portefeuille.

Cela démontre que le Groupe Groupama continue à innover sur le terrain de l'investissement responsable en proposant une gestion toujours plus orientée vers le développement durable.

** Green bond ou obligation environnementale, est une émission obligataire que lance une entreprise, une organisation internationale ou une collectivité locale sur les marchés financiers pour financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental.*

*** Association Française de Normalisation*

La semaine de l'Épargne Salariale

Pour la première fois en France, tous les acteurs de l'épargne salariale s'unissent pour créer un grand événement médiatique : LA SEMAINE DE L'ÉPARGNE SALARIALE qui se déroulera du lundi 27 et le vendredi 31 mars 2017. Cette initiative est portée par le Ministère du Travail, l'Autorité des Marchés Financiers et l'Association Française de Gestion et relayée par le MEDEF, le CIES, ainsi que plusieurs associations et groupes de banque – assurance. Un site a été spécialement conçu pour l'occasion : www.epargnesalariale-france.fr afin de permettre aux épargnants et aux entreprises de mieux connaître les atouts et le fonctionnement de l'épargne salariale.

À propos de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT, Gestionnaire Activement Responsable

Acteur de référence en France auprès des investisseurs institutionnels avec 96,8 Mds € d'actifs (au 31/12/2016), Groupama Asset Management figure aujourd'hui au 9ème rang des sociétés de gestion d'actifs françaises. Filiale de Groupama, 1ère mutuelle d'assurance en France, elle permet à sa clientèle d'investisseurs professionnels de bénéficier de sa gestion activement responsable multi expertises : un mode de gestion long terme, résolument active, s'appuyant sur une forte capacité de recherche.

À propos de GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE

Groupama Épargne Salariale, spécialiste en épargne salariale depuis 2003, avec 1,1 Md d'€ d'encours, s'appuie sur les réseaux de distribution et filiales financières du Groupe Groupama pour assurer aux entreprises et à leurs collaborateurs une prestation irréprochable en épargne salariale : proximité, conseil, solutions adaptées à un tarif attractif. Les offres de Groupama Épargne Salariale (PEE, PERCO, participation, intéressement...) sont spécialement conçues pour les TPE et PME à la recherche de solution de retraite et d'optimisation fiscale.

Contacts presse

Agence Fargo pour Groupama Asset Management

Charlotte Forty de Lamarre – cfortydelamarre@agencefargo.com – Tél. +33 (0)1 44 82 66 73

Groupe Groupama

Guillaume Fregni – guillaume.fregni@groupama.com – Tél. +33 (0)1 44 56 28 56



Disclaimer

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et réservées à l'usage exclusif de ses destinataires.

Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Les analyses et conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations publiques disponibles à une date donnée et suivant l'application d'une méthodologie propre à Groupama AM. Compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, elles ne sauraient constituer un quelconque engagement ou garantie de Groupama AM ou un conseil en investissement personnalisé.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.